

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

francophonie Question écrite n° 52206

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention M. le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie sur la présence de l'intervention du « Fonds koweïtien » dans les pays en développement francophones. Ce « Fonds koweïtien » intervient depuis plusieurs années dans différents pays en association avec d'autres interventions, sur de nombreux projets. Ce « Fonds koweïtien » entreprend également une présence publicitaire forte, car il se définit comme un « levier efficace pour travailler sur les peuples à se construire un avenir meilleur ». Il conviendrait donc de savoir quel est le montant des aides accordées par ce « Fonds koweïtien » notamment dans le cadre des pays francophones auxquels la France apporte déjà son aide de collaboration. Il lui demande donc de bien vouloir énumérer ces pays et d'en indiquer le montant des aides apportées par le « Fonds koweitien ».

### Texte de la réponse

Comme le souligne l'honorable parlementaire, le Koweit apporte une aide conséquente aux pays francophones dont voici la liste : Algérie : 78,29 millions d'euros ; Benin : 41,58 MEUR ; Burkina Faso : 84,80 MEUR ; Burundi : 28,32 MEUR ; Cameroun : 37,78 MEUR ; Centrafrique : 13,82 MEUR ; Comores : 18,01 MEUR ; Congo : 28,48 MEUR ; Congo (République démocratique) : 11,07 MEUR ; Côte d'Ivoire : 8,37 MEUR ; Djibouti : 59,48 MEUR ; Gabon : 20,25 MEUR ; Guinée : 121,14 MEUR ; Liban : 359,95 MEUR ; Madagascar : 21,06 MEUR ; Mali : 81,62 MEUR ; Maroc : 666,54 MEUR ; Maurice : 47,76 MEUR ; Mauritanie : 108 MEUR ; Niger : 36,57 MEUR ; Rwanda : 28 MEUR ; Sénégal : 144,10 MEUR ; Seychelles : 16,08 MEUR ; Tchad : 19,73 MEUR ; Togo : 33,48 MEUR ; Tunisie : 365,11 MEUR ; Vietnam : 64,27 MEUR. Total : 2543,66 MEUR pour 27 pays bénéficiaires. Les premiers bénéficiaires à plus de 100 MEUR sont le Maroc puis, loin derrière, la Tunisie suivie de près par le Liban, le Sénégal, la Guinée et la Mauritanie.

#### Données clés

Auteur : M. Éric Raoult

Circonscription: Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 52206 Rubrique : Politique extérieure Ministère interrogé : coopération Ministère attributaire : coopération

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 30 novembre 2004, page 9331 **Réponse publiée le :** 8 février 2005, page 1321